

l'étude, à mon avis, n'a rien de commun avec le programme ou la politique générale d'un parti, mais elle implique un aspect de stratégie ou de tactique dans l'art de la confrontation politique. C'est ce que nous faisons présentement.

Personne ne peut excuser la mauvaise gestion du gouvernement actuel. Je me rends bien compte que nous ne pouvons blâmer le gouvernement des maux suscités par l'inflation. Tous les banquiers nord-américains savent que cette période inflationniste est due principalement à la guerre au Vietnam. L'économie des États-Unis est orientée vers la guerre, sans que soient appliqués les contrôles qui étaient en vigueur au cours des deux autres guerres. Mon interprétation de la situation actuelle, c'est qu'on utilise des tactiques pour persuader les Canadiens qu'il faudrait renverser le gouvernement dès maintenant.

Beaucoup d'éléments de la conjoncture actuelle m'inquiètent, et je traite de cette question sans parti pris. Certains ont des opinions bien arrêtées pour et contre cette question. En qualité de député élu sans interruption depuis 1945, j'ai soigneusement étudié le problème et j'ai acquis la ferme conviction qu'une dissolution immédiate du Parlement ne servirait pas les meilleurs intérêts du pays ou des Canadiens. Depuis quelques jours, j'ai constaté avec plaisir que l'esprit de fair-play et le sens de l'humour, qui sont habituels à la Chambre, ont été partiellement rétablis. Il est exact de dire, je pense, que le débat a perdu toute sa vigueur, puisque chacun sait maintenant que le gouvernement conserve le pouvoir.

J'ai beaucoup de respect pour le chef de l'opposition (M. Stanfield) et j'ai été piqué de sa citation: «Pour l'amour de Dieu, allez-vous-en.» Il citait Cromwell, je crois, mais il n'a pas mené l'allusion à sa conclusion logique. En disant au gouvernement de s'en aller, Cromwell menaçait presque d'assassinat. Le chef de l'opposition ne songeait certainement pas à cela.

Voici simplement quelle est mon attitude. Il faut d'abord que le gouvernement s'occupe des lois importantes et urgentes, qui intéressent directement la population, par exemple qu'il modifie la loi nationale sur l'habitation, ainsi que la loi sur l'assurance-chômage en vue d'accroître les prestations aux chômeurs. A ce propos, j'ai reçu nombre d'appels téléphoniques des syndicats. Un autre sujet important est la modification de la loi sur les brevets et de la loi sur les marques de commerce. Beaucoup de consommateurs s'inquiètent et ont hâte de voir adopter le bill présenté par le ministre de la Consommation et

[M. Herridge.]

des Corporations (M. Turner) en vue de la réduction possible du prix des médicaments dans le pays.

• (4.50 p.m.)

Ils s'intéressent vivement aux crédits supplémentaires qui prévoient une majoration de 15 p. 100 des pensions aux invalides, rétroactive au début de cette année. J'ai reçu nombre de télégrammes et d'appels téléphoniques à ce sujet et voici, pour la gouverne de la Chambre, ce que j'ai dit à mes protégés de Kootenay-Ouest: vous pouvez compter sur moi.

Nous attendons aussi les modifications au Code criminel si, toutefois, nous pouvons les étudier avant l'ajournement. Elles touchent plusieurs personnes.

M. Horner (Acadia): Et qu'en est-il du bill n° C-186?

M. Herridge: Je pense qu'on peut l'oublier pour cette session. Plusieurs personnes avec qui j'ai causé se préoccupent des modifications à divers articles du Code criminel. Elles adhèrent à l'idée et au principe de ces modifications, mais certaines autres modifications ont été proposées par les clubs de pêche et de chasse et par des associations pour la préservation de la faune, etc. J'ai aussi reçu des suggestions à propos des articles du Code criminel qui traitent des loteries.

Néanmoins, ces gens ont bien indiqué dans chaque cas qu'ils appuyaient le principe d'ensemble des amendements au Code. Nous devons assurer, je pense, le temps voulu au parti libéral pour se choisir un nouveau chef avant de nous lancer dans une campagne électorale, si nous ne voulons pas jeter le pays dans le chaos. Mener de front une course au poste de chef et une campagne électorale, ce serait, à mon avis, se moquer du droit des électeurs de se rendre compte des qualités du nouveau chef libéral avant d'aller aux urnes. Par suite d'appels téléphoniques, de télégrammes, de lettres ainsi que d'entretiens que j'ai eus avec nombre de personnes, je constate que beaucoup de Canadiens partagent cet avis. Ce ne sont pas tous les gens qui savent tous les faits, mais j'ai reçu assez de renseignements de mes commentants, de personnes de la Colombie-Britannique, ainsi que de gens d'autres provinces qui indiquent leur appui à ce point de vue.

Par exemple, j'ai reçu des télégrammes et des appels téléphoniques d'organismes tels que le *Fellowship of Reconciliation* qui se préoccupent beaucoup des affaires internationales. J'ai reçu des appels téléphoniques de dames qui s'intéressent à la Voix des femmes.